
PLAN D'ACTION 2007-2008

1. Le cadre d'intervention du Fonds francophone des inforoutes

Le Fonds francophone des inforoutes est un instrument de financement dont l'action s'inscrit dans les champs d'intervention privilégiés de la Francophonie et au sein des priorités déterminées par ses instances, en synergie avec les autres programmes de la Francophonie dans le domaine des technologies de l'information et de la communication.

Sa mission, ses objectifs et ses priorités opérationnelles sont présentés ci-dessous.

2. La mission du Fonds francophone des inforoutes

La mission du Fonds francophone des Inforoutes est de promouvoir l'accroissement de l'usage et de la maîtrise des technologies de l'information et de la communication dans les pays du Sud et/ou d'Europe centrale et orientale en soutenant des projets multilatéraux de production de contenus et d'applications numériques francophones, dans le respect des priorités déterminées par les instances de la Francophonie.

3. Les objectifs du Fonds francophone des inforoutes

Dans le cadre de sa mission et dans les limites fixées par ses champs d'intervention, le Fonds francophone des inforoutes poursuit plus spécifiquement les objectifs suivants :

- Contribuer à la production de contenus et d'applications numériques francophones répondant à des besoins collectifs et reflétant la diversité culturelle des partenaires et des populations bénéficiaires.
- Accroître les compétences humaines permettant la maîtrise des technologies de l'information et de la communication (TIC) et valoriser les compétences technologiques existantes dans les pays du Sud et d'Europe centrale et orientale, notamment via des collaborations étroites avec des structures locales.
- Encourager la création de partenariats et/ou de réseaux multilatéraux pérennes, expressions d'une véritable dynamique d'échange, de partage et de mutualisation des compétences et des savoir-faire.

Parmi les initiatives répondant à ces objectifs, le Fonds francophone des inforoutes favorisera celles qui contribuent :

- à l'appropriation de l'usage des TIC par les jeunes et les femmes ;
- au développement et à la diffusion des logiciels libres, normes ouvertes et interopérables et systèmes multiplates-formes.

Les actions ayant un caractère exemplaire, c'est-à-dire répondant de façon manifeste aux objectifs du Fonds francophone des inforoutes, reproductibles et sources d'enseignement pour d'autres initiatives, seront privilégiées.

4. Les priorités du Fonds francophone des inforoutes pour 2007-2008

Pour la période 2007-2008, les appels à projets porteront sur les 4 missions définies dans le Cadre stratégique décennal de la Francophonie :

- Promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique ;
- Promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme ;
- Appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche ;
- Développer la coopération au service du développement durable et de la solidarité.

Conformément à la Déclaration du Sommet de Bucarest, le Fonds francophone des inforoutes accordera une place importante aux projets reliés à l'introduction des technologies de l'information et de la communication dans le domaine de l'éducation.

Les projets portés par ou au bénéfice des femmes et/ou des jeunes sont encouragés et recevront une attention particulière.

5. Calendrier prévisionnel 2007-2008

	2007	2008
Janvier		
Février		Lundi 4 février 2008 : Clôture du dépôt des dossiers de candidature du 15 ^e appel
Mars		Semaine du 3 au 7 mars 2008 : Réunion d'évaluation des dossiers par les experts
		Vendredi 28 mars 2008 (au plus tard) : Envoi des dossiers d'évaluation des experts aux membres du Comité des inforoutes
Avril		Lundi 28 et mardi 29 avril 2008 : Réunion de sélection des projets du 15 ^e appel (réunion du Comité) à Québec Mercredi 30 avril 2008 Réunion stratégique du CFI à Québec
Mai	Mercredi 16 mai 2007 (au plus tard) : transmission des documents (modalités, plan d'action...) toilettés par le Gestionnaire aux membres du Comité	
	Vendredi 25 mai 2007 (au plus tard) : transmission de projets d'experts par les membres du Comité au Gestionnaire.	
	Mardi 29 mai 2007 (au plus tard) : Envoi/établissement par le Gestionnaire d'une liste d'experts suite à la réception des projets des membres du Comité	
	Mercredi 30 mai 2007 : réunion du Comité des inforoutes - établissant officiellement l'adoption des nouveaux documents actualisés et - constituant la banque d'experts du 14 ^e appel.	
Juin	Mercredi 6 juin 2007 : Lancement du 14 ^e	

	2007	2008
	appel à projets	
Juillet	Lundi 30 juillet 2007 : clôture du 14 ^e appel à projets	
Août		
Septembre	Semaine du 3 au 7 septembre 2007 : réunion d'évaluation des dossiers par les experts	
	Vendredi 26 septembre 2007 (au plus tard) : Envoi des dossiers d'évaluation des experts aux membres du Comité des inforoutes.	
Octobre		
Novembre	Lundi 5 et mardi 6 novembre 2007 : Réunion de sélection des projets du 14 ^e appel (réunion du Comité)	
	Vendredi 9 novembre 2007 : Lancement du 15 ^e appel à projets	
Décembre		